

NOMENCLATURE : 01 – 04



Sylvain ROBERT
Maire de Lens
Président de la Communauté
d'Agglomération de Lens-Liévin

☎ : 03.21.77.45.60
Pôle Vie Locale- Réussite et Solidarité
Projet Social
Direction des Centres Socioculturels
Lensois
Ref : AA/CD
Affaire suivie par Mr Abdelhamid
ANANE Coordinateur du Centre
Socioculturel DUMAS/FLAMENT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

062-216204982-20230731-DEC_2023_276-AU

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/08/2023

DECISION RELATIVE A L'ACHAT D'UNE PRESTATION
POUR TROIS ATELIERS POUR LA REALISATION D'UNE
FRESQUE POTAGERE PROGRAMMES LES 11-17-
18/08/2023 AU CENTRE ALEXANDRE DUMAS

Le Maire de la Ville de LENS,
Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-
Liévin,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités
Territoriales,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 25 Mai
2020, décidant l'application des dispositions prévues à
l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités
Territoriales,

Vu l'arrêté 2022-2812 du 26 septembre 2022 portant
délégations à des Adjointes au Maire,

Considérant le sourcing réalisé auprès des sociétés
suivantes : le Coron des Arts, Bertrand PARSE, Maxime
GARSZTKA le Manège Enchanté, l'atelier ONZE BOX.

Vu l'unique proposition retenue, à savoir celle du Manège
Enchanté, représenté par Monsieur Maxime GARSZTKA
répondant au besoin dûment recensé,

Considérant que la mise en place de trois ateliers pour la
réalisation d'une fresque potagère, qui se dérouleront les 11-
17-18/08/2023 de 10h00 à 12h00 au Centre Alexandre
DUMAS nécessite la signature d'une convention avec
Monsieur Maxime GARSZTKA, le Manège Enchanté.

Décision N°2023 -276

DECIDE

ARTICLE 1: D'autoriser l'achat d'une prestation pour la mise en place de trois ateliers pour la réalisation d'une fresque potagère, animés par Monsieur Maxime GARSZTKA, le Manège Enchanté en sa qualité d'entrepreneur individuel, dont le siège social se situe 43 Route Nationale- 59128 FLERS-EN-ESCREBIEUX.

ARTICLE 2 : Il sera conclu et signé une convention avec Monsieur Maxime GARSZTKA, le Manège Enchanté, pour la mise en place de trois ateliers parent/enfant autour de l'expression artistique visant à produire fresque potagère pour valoriser et décorer le jardin du centre, les ateliers se dérouleront les 11-17-18/08/2023 de 10h00 à 12h00 au Centre Alexandre DUMAS – 3 rue Gustave Courbet -62300 LENS.

ARTICLE 3 : Le coût de l'intervention est fixé à 850.20 € TTC (Huit cent cinquante euros et vingt centimes) sur présentation d'une facture conforme au devis, le règlement s'effectuera par mandat administratif à l'issue de la dernière prestation. Monsieur Maxime GARSZTKA, entrepreneur individuel étant assujéti à la TVA 20% sous le numéro FR06810617746. Les crédits sont inscrits au budget 2023.

ARTICLE 4 : La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site de la Ville de LENS : www.villedelens.fr (rubrique Actes Administratifs).

ARTICLE 5 : Le Directeur Général Adjoint des Services de la Mairie Pôle Vie Locale-Réussite et Solidarité- Projet Social et Monsieur le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution des dispositions de la présente décision.

Fait à Lens, le 31/07/2023

Pour le Maire
l'Adjointe au Maire



Madame Fatima AIT CHIKHEBBIH